

SÉANCE DU 4 JANVIER 2010

Présents : C. SAINT-BÉAT, S. CONSTANTIN, N. LAFON, J.P. SADURNI, J. LAFON, J. BARAS, G. GOURDIN, G. COURATIN, C. BURON, M. DEBIARD, E. MARCHOUX

Secrétaire de séance : M. DEBIARD

Monsieur le Maire, avant d'ouvrir la séance, présente ses vœux à l'ensemble du conseil municipal.

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2009

Monsieur le maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 14 décembre. Le compte-rendu est accepté à l'unanimité.

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES

Monsieur le maire informe que le préfet n'a toujours pas signé l'accord pour le changement de communauté des communes. Il indique qu'il le contactera dès le 5 janvier pour connaître l'évolution de ce dossier que les élus considèrent comme primordial.

PROJET DU STADE

J. Lafon donne un compte-rendu de la réunion qui s'est tenu le 23 décembre avec l'architecte et le maître d'ouvrage concernant le projet de réfection du stade. L'ordre des travaux (terrain puis tribunes) est confirmé. Pour ce qui est du terrain, les appels d'offre seront lancés à la fin du mois de janvier et les travaux débuteront au mois de mai.

Pour ce qui est des tribunes, le dossier de permis de construire devra être prêt en mai 2010 afin que les travaux puissent débuter en mars 2011. Ce calendrier « serré » oblige à prendre des décisions rapides concernant la rénovation du garage municipal : démolition complète avec nouveau bâti ? Quelles fonctions : rangement, vestiaire, salle de réunion... ? Pour des raisons d'environnement, il sera en effet nécessaire de prévoir ces travaux, même s'ils ne sont faits que dans une phase ultérieure. Par ailleurs, le système d'assainissement de ce nouveau bâtiment, ainsi que celui des vestiaires actuels, doit être prévu en amont des travaux.

EMPLOI AIDÉ

S. Constantin, G. Gourdin et J. Lafon ont rencontré Gilbert Domingie qui accepte une embauche à mi-temps dans le cadre des CUI. Ses horaires seront de 80h par mois et le salaire brut sera de 764, 43€. Cette somme est subventionnée à 95% par les services de l'État. Le contrat sera signé pour une durée d'un an renouvelable jusqu'à 36 mois. Une fiche de poste (entretien des espaces publics, aide technique aux associations...) a été établie par la commission, fiche acceptée par G. Domingie. L'embauche sera effective dès que les documents administratifs auront été remplis.

CIMETIÈRE

Les travaux sont en cours d'achèvement. Il ne reste que la peinture du portail à faire.

COLLÈGE Anatole France

J. Lafon informe que les élèves du collège Anatole France de Villeneuve/Lot, qui ont travaillé avec le musée Bernard Palissy dans le cadre d'une « classe rousse », exposeront leurs travaux dans le collège. L'inauguration aura lieu le jeudi 14 janvier de 17h30 à 19h. Il invite les élus qui le peuvent à assister à cette manifestation.

CHIENS

Bien qu'un courrier recommandé ait été envoyé et que G. Couratin se soit rendu à leur domicile, les propriétaires des chiens menaçant les passants du chemin du Ribatel n'ont pas pris les mesures qui semblent nécessaires. Dans un souci de prévention, le maire alertera les services concernés afin qu'ils prennent les décisions qu'ils jugeront appropriées.

PIGEONS

G. Couratin est chargé de demander l'intervention du lieutenant de louveterie pour lutter contre la prolifération des pigeons dans le bourg.

TENNIS CLUB CAPELAIN

Une réunion aura lieu entre des élus et le président du TCC pour étudier les possibilités de couverture d'un court avec l'aide d'une entreprise installant des panneaux voltaïques.

VŒUX MUNICIPAUX

La cérémonie des vœux à la population aura lieu le vendredi 22 janvier à 19 heures.